

**COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 11 MARS 2021**

--°°0°°--

Ajout d'une délibération concernant l'intégration de résultat au compte administratif de la commune suite à la dissolution du SIVOS.

1-PV séances des 7/12/2020 et 13/01/2021

PV du 7/12/2020 : observation de M. Renard concernant l'absence des noms des élus qui se sont abstenus sur l'avis au projet de carrière. Adopté à l'unanimité.

PV du 13/01/2021 : observation de M. Graveline concernant son intervention sur la rénovation des poteaux EDF chemin de Saint Jean. Adopté à l'unanimité.

2-Finances

Election du président de séance pour le vote des comptes administratifs 2020 :

Mme MAGNIER Annita => **23 POUR**

Ajout : Intégration de résultat au Compte Administratif 2020 de la commune suite à la dissolution du SIVOS

Les résultats résiduels du syndicat ont été répartis par le Trésor Public au prorata de la population des communes adhérentes. Ils représentent pour la commune de RUE :

- en fonctionnement : 201,78 €
- en investissement : 9 840,21 €

= **23 POUR**

Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2020 : commune, camping, eau, assainissement collectif

Affectation des résultats 2020 sur exercice 2021 : commune, camping, eau, assainissement collectif

A. Budget Général

Compte Administratif Budget Général

Dépenses de fonctionnement : 2 699 018,91 €
Recettes de fonctionnement : 4 082 526,95 € (dont 201,78 € du SIVOS)
+ 565 977,48 € (solde exécution reporté de 2019)
= 1 383 508,04 €

Soit un excédent de 1 949 485,52 € à affecter pour 2021

Dépenses d'Investissement : 1 040 338,22 €
Recettes d'Investissement : 1 448 561,28 € (dont 9 840,21 € du SIVOS)
+ 164 485,84 € (solde exécution reporté de 2019)
= 572 708,90 €

Soit un déficit de 309 676,00 €

Hors de la présence de M. Jacky THUEUX, sous la présidence de Mme MAGNIER Annita, doyenne d'âge, le Conseil Municipal APPROUVE

Vote à mains levées : **22 POUR** → compte administratif adopté

Affectation des résultats 2020, soit **1 949 485,52 €** au BP 2021 :

1068 Investissement : 1 000 000 €

002 Fonctionnement : 949 485,52 €

Vote à mains levées : **18 POUR, 5 ABSTENTIONS** (Renard Richard, Hocquinghem Marie-Christine, DARAS Dominique, Boulongne Agnès, Lappleau José).

B. Budget Camping

Compte Administratif Budget Camping

Dépenses de fonctionnement : 3 967,00 €

Recettes de fonctionnement : 17 451,97 € + 92 553, 62 € (solde exécution reporté de 2019)
= 98 272,59 €

Soit un excédent de 106 038,59 € à affecter pour 2021

Dépenses d'Investissement : 185.28 €

Recettes d'Investissement : 2 397, 00€ + 70 369,46 € (solde exécution reporté de 2019)
= 70 554.74 €

Soit un solde d'exécution de 72 581, 18€

Hors de la présence de M. Jacky THUEUX, sous la présidence de Mme MAGNIER Annita, doyenne d'âge, le Conseil Municipal APPROUVE

Vote à mains levées : **22 POUR** → compte administratif adopté

Affectation des résultats 2020, soit **106 038,59 €** au BP 2020 :

002 Fonctionnement : 106 038,59 €

Vote à mains levées : **23 POUR**

C. Budget Service Assainissement

Compte Administratif Budget Assainissement

Dépenses de fonctionnement : 336 453,60 €

Recettes de fonctionnement : 415 943,47 € + 1 130 994,07 € (solde exécution reporté de 2019)
= 79 489,87 €

Soit un excédent de 1 210 483,94 € à affecter pour 2021

Dépenses d'Investissement : 97 302,38 €

Recettes d'Investissement : 85 868, 24 € + 829 199,78 € (solde exécution reporté de 2019)
= 817 765,64 €

Soit un solde d'exécution de 817 765,64 € - RAR 4 000 €

Hors de la présence de M. Jacky THUEUX, sous la présidence de Mme MAGNIER Annita, doyenne d'âge, le Conseil Municipal APPROUVE

Vote à mains levées : **22 POUR** → compte administratif adopté

Affectation des résultats 2019, soit **1 210 483,94 €** au BP 2021 :

002 Fonctionnement : 1 210 483,94 €

Vote à mains levées : **23 POUR**

D. Budget Service de l'Eau

Compte Administratif Budget Service de l'Eau

Dépenses de fonctionnement : 323 393,65 €
Recettes de fonctionnement : 350 191,70 € + 172 046,14 € (solde exécution reporté de 2019)
= 26 798,05 €

Soit un excédent de 198 844,19 € à affecter pour 2021

Dépenses d'Investissement : 33 999,20 €
Recettes d'Investissement : 27 390,28 € + 498 318,54 € (solde exécution reporté de 2019)
= 491 709,62 €

Soit un solde d'exécution de 491 709,62 € - RAR 4 300.00 €

Hors de la présence de M. Jacky THUEUX, sous la présidence de Mme MAGNIER Annita, doyenne d'âge, le Conseil Municipal APPROUVE

Vote à mains levées : **22 POUR** → compte administratif adopté

Affectation des résultats 2019, soit **198 844,19 €** au BP 2021 :

002 Fonctionnement : 198 844,19 €

Vote à mains levées : **23 POUR**

Approbation des comptes de Gestion 2020 pour la commune, le camping, l'eau et l'assainissement collectif

Adoptés par vote à mains levées = **23 POUR**

Avance sur budget primitif général commune 2021

A hauteur de 342 339 € (25 % de 1 369 357 €) = **23 POUR**

Avance sur budget assainissement 2021

A hauteur de 214 836 € (25 % de 859 346 €) = **23 POUR**

Demande subvention – Chapelle Saint Esprit : étude pour mise hors d'eau

Suite aux fortes pluies du mois de janvier de nouvelles fuites ont été constatées sur les chéneaux. Suite aux avis de l'UDAP et de la DRAC un bilan sanitaire des chéneaux est à réaliser. Le coût estimatif des travaux s'élève à 26 010 € TTC avec la rémunération de l'architecte, l'étude de sol et la restauration des réseaux. Des subventions seront sollicitées auprès de la DRAC = **23 POUR**

Demande subvention – Beffroi : étude de l'étanchéité des combles

De nouveaux dégâts sont à déplorer suite aux fortes pluies du mois de janvier, mettant en cause le terrasson en plomb, les abat-sons et la couverture des lucarnes. Une étude sur l'étanchéité des combles du Beffroi est à réaliser en 2021. De cette opération résultera une évaluation des travaux et de leurs coûts à mener à partir de 2022 pour obtenir une mise hors d'eau de l'édifice. Le coût de l'étude à réaliser est de 4 740€ TTC, une subvention de 50 % de la DRAC sera sollicitée = **23 POUR**

Renouvellement du marché du contrat d'assurance des risques statutaires

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme propose de négocier un contrat d'assurances statutaires pour le personnel communal auprès d'une compagnie d'assurance agréée pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025 = **23 POUR**

Renouvellement du bail de la gendarmerie

Le bail arrivé à échéance en décembre 2019 serait renouvelé pour 9 ans avec un loyer annuel de 64 933,54€ (64 445,54 € de loyer principal et 487,60 € de majoration pour travaux) = **23 POUR**

3-Environnement

Installation d'un poste HTA chemin rural de Saint-Jean

Monsieur le Maire informe l'assemblée avoir été saisi par la société La signal Picardie, sous-traitant d'Enedis, pour l'implantation d'un poste HTA/BT (assurant la liaison entre le réseau haute tension et le réseau basse tension) dans le cadre de travaux de pose de réseau souterrain chemin rural de Saint-Jean. Avis favorable = **23 POUR**

4-Questions diverses/communication – Droit d'initiative

Question de M. Renard relative à la carte scolaire, qui se dit surpris de la réaction de la municipalité face à la suppression d'un poste d'enseignant à l'école Gabriel-Deray. M. le Maire explique que cette suppression fait suite à la baisse de 15% des effectifs d'élèves et que les parents d'élèves ont été reçus. M. Renard déplore le manque de communication de la ville à ce sujet.

M. Lepaysan demande quelle est la position de la CCPM à ce sujet.

M. Lapleau déplore que la discussion dérive sur les travaux des écoles et non pas sur la suppression du poste d'enseignant.

Le conseil municipal sollicite la rédaction d'une motion par **23 POUR**.

M. Renard demande quels sont les projets concernant les terrains de la Sté des Sucreries du Marquenterre. M. le Maire répond qu'il a rencontré des promoteurs et que le projet initial a évolué.

M. le Maire présente à l'assemblée Laura Abraham qui va remplacer Sonia Bogaert qui a fait valoir ses droits à la retraite. M. Renard demande quel type de contrat a été employé ? recrutement contractuel de 3 mois dans un premier temps.

SEANCE LEVEE A 19 H 40